

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2021

Plan de cours
CRI1200L- La méthodologie en criminologie

Lundi, 13h à 16h,
13 septembre au 13 décembre
Campus Laval- Salle 4170

Chargés de cours :

Etienne Garant
etienne.garant@umontreal.ca

Disponibilités
Sur rendez-vous

Descripteur officiel du cours

La recherche dans la pratique criminologique. La conceptualisation et les méthodes d'analyse qualitative et quantitative. Les principales données en criminologie. L'étude et l'analyse de la littérature scientifique. Éthique de la recherche.

Présentation du cours

L'apprentissage par la pratique caractérise le cours La méthodologie en criminologie. Les étudiants doivent s'attendre à faire plusieurs exercices individuellement et en équipes. Les étudiants travailleront sur des thématiques imposées et sur les sujets qui les intéressent.

Objectifs généraux

Le cours vise à initier les étudiants à la démarche scientifique et à rendre les étudiants aptes à élaborer un projet de recherche sur un sujet criminologique.

De manière générale, le cours vise à :

- Transmettre des connaissances relatives aux étapes de la recherche scientifique, à la recherche documentaire, à l'analyse critique de textes scientifiques et aux principales méthodes de recherche.
- Développer des compétences et des méthodes de travail qui faciliteront la réalisation de travaux universitaires et/ou scientifiques.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera apte à :

- Effectuer une recherche documentaire sur un sujet donné
- Faire preuve d'esprit critique face aux recherches consultées
- Rédiger une revue brève de la littérature
- Formuler une question de recherche, une problématique, un objectif et une hypothèse de recherche
- Choisir les méthodes les plus appropriées afin de répondre à des questions de recherche
- Réfléchir aux enjeux éthiques de la recherche

Approches pédagogiques

- Cours magistraux
- Outils pédagogiques en ligne
- Laboratoires pratiques
- Ateliers en petits groupes
- Exercices

Matériel requis

Tout le matériel sera fourni via StudiUM. Par ailleurs, il est de la responsabilité de l'étudiant.e de consulter les multiples ressources qui seront mises à sa disposition.

La recherche (et la lecture) des articles scientifiques obligatoires pour le travail de session à l'aide des outils présentés en classe est en soi un des objectifs de ce cours.

Calendrier et planification pédagogique

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/Évaluations des apprentissages	Lectures
1 13 sept.	Présentation du cours, des évaluations et du déroulement de la session Présentation de la formation en recherche documentaire et quiz. Qu'est-ce que la recherche en criminologie et à quoi elle sert ? Les fausses nouvelles (introduction)	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	-
2 20 sept.	Les étapes du processus de recherche Choix d'un sujet et énoncé d'une question générale	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	-
3 27 sept.	La circularité de la recherche (inductive et déductive). Les paradigmes de la recherche Articles empiriques et autres sources d'informations scientifiques	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	Date limite pour la formation des équipes de 2 ou 3. Vos sujets approuvés pour votre travail de session

Calendrier et planification pédagogique

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/Évaluations des apprentissages	Lectures
4 04 oct.	La causalité en criminologie La question de recherche, la conceptualisation et le schéma conceptuel	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	-
5 11 oct.	La recension des écrits. La lecture critique des articles scientifiques. Structure d'un article scientifique	Rencontre en classe cours magistral StudiUM Date limite pour compléter les quiz sur la recherche documentaire (10 %)	-
Semaine de lecture : rédaction de votre ébauche			
6 25 oct.	Problématique But de la recherche, questions et hypothèses Schéma conceptuel (introduction)	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM <u>Remise de l'ébauche (25 %)</u>	-
7 1er nov.	Méthodologie Résultats et interprétation	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	-
8 8 nov.	Conceptualisation. Opérationnalisation. Cadre théorique.	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	-
9 15 nov.	Introduction aux devis de recherches	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	-

Calendrier et planification pédagogique

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/Évaluations des apprentissages	Lectures
10 22 nov.	L'échantillonnage : probabilistes ou non, types et choix, procédés de sélection, recrutement et suivi des participants	Quiz sur la matière des cours 5 à 9 (15 %) Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	-
11 29 nov.	L'éthique en recherche.	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	Jones, J. A. (2012). Ethical Considerations in Criminal Justice Research: Informed Consent And Confidentiality. Student Pulse, 4(08)
12 6 déc.	Cours libre pour terminer le travail de session	Rencontre en classe pour poser vos questions	-
13 13 déc.	Remise du travail final (50 %)		

Modalités d'évaluation des apprentissages

Date/Durée/ Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
11 octobre Sur votre propre temps. Avant 13h00	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une recherche documentaire sur un sujet donné. Faire preuve d'esprit critique face aux recherches consultées 	Quiz 1 sur la recherche documentaire Matériel autorisé : tout	Exactitude des réponses au quiz	10 %
25 octobre Sur votre propre temps. Avant 13h00	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une recherche documentaire sur un sujet donné Faire preuve d'esprit critique face aux recherches consultées Rédiger une revue brève de la littérature 	Ébauche de recherche Matériel autorisé : tout	Consultez les consignes disponibles à cet effet sur Studium. Qualité de l'analyse.	25 %
22 novembre Durée : 1h Avant 16h00	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve d'esprit critique face aux recherches consultées Choisir les méthodes les plus appropriées afin de répondre à des questions de recherche 	Quiz 2 Matériel autorisé : aucun	Exactitude des réponses au quiz	15 %
13 décembre Sur votre propre temps. Avant 16h00	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une recherche documentaire sur un sujet donné Formuler une question de recherche, une problématique, un objectif et une hypothèse de recherche Choisir les méthodes les plus appropriées afin de répondre à des questions de recherche Réfléchir aux enjeux éthiques de la recherche 	Travail final Matériel autorisé : tout	Consultez les consignes disponibles à cet effet sur Studium. Qualité de l'analyse.	50 %

Règles pour les évaluations	
Absence à un examen	<p>L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept (7) jours suivant l'absence.</p> <p>Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.</p> <p>Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. (Article 9.9)</p> <p>À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf</p>
Retard dans la remise des travaux	<p>Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.</p> <p>Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Après cinq jours de retard sans motif valable, la note de zéro sera attribuée.</p>
Normes de présentation des travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de rédaction d'un travail universitaire : https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire • Citer ses sources : https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/ • Pour tous vos travaux, et sauf indication contraire du chargé de cours, vous devez utiliser les normes APA (7^e édition) : https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa
Consignes pour le dépôt des travaux	(facultatif)
Qualité de la langue	<p>L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. (Article 9.1d)</p> <p>Jusqu'à 10 % de la valeur d'un travail pourra être enlevé pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s'applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe.</p>
Communication des résultats	Les notes préliminaires seront déposées dans StudiUM. La note officielle paraîtra dans le centre étudiant.

Barème de notation

Échelle de conversion des pourcentages :

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très Bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	- de 50

Dates importantes

Date limite d'abandon sans frais **21 septembre 2021**

Date limite d'abandon avec frais **05 novembre 2021**

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance.

Évaluation de l'enseignement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

La période d'évaluation de l'enseignement se déroule de la 11^e à la 13^e semaine du trimestre. Pour accéder au système en ligne, cliquez sur le lien suivant : umontreal.ca/evaluez

Références bibliographiques

- American Psychological Association (APA). (2010). The publication manual of the American Psychological Association (6th ed.). Washington, DC: American Psychological Association.
- Angers, M. (2009). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Anjou, QC : CEC.
- Bradley, L., Noble, N., & Hendricks, B. (2020). The APA Publication Manual: Changes in the Seventh Edition. *The Family Journal*, 28(2), 126-130.
- Campenhoudt, L.V., Marquet, J. & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales (5^e éd.)*. Paris : Dunod.
- Fortin, M.-F. & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives (3^e éd.)*. Montréal, QC : Chenelière Éducation.
- Giroux, S. & Tremblay, G. (2009). *Méthodologie des sciences humaines : la recherche en action (3^e éd.)*. Saint-Laurent, QC : Éditions du Renouveau pédagogique.
- Jimenez, A. & Tadlaoui, J.-E. (2011) *Guide méthodologique universitaire, un programme en 12 semaines*. Montréal, QC : Les presses de l'Université de Montréal.

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

- Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/>
- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>
- Services du réseau des bibliothèques : <https://bib.umontreal.ca/>

Utilisation des technologies en classe

Captation audio et vidéo du cours

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la chargée de cours ou du chargé de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

StudiUM

Une plateforme numérique d'apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

Pour obtenir de l'aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l'équipe de soutien StudiUM en consultant le lien suivant : <https://studium.umontreal.ca/> ou en appelant au 514-343-6111 poste 44944.

En cas de problèmes techniques pendant un examen

Pour justifier une impossibilité de répondre aux tests en raison d'un problème technique émanant de StudiUM, vous devrez avoir avisé immédiatement votre chargé de cours.

Sur réception de vos informations, nous ferons les vérifications. Vos tentatives de connexion et l'existence d'un réel problème technique seront vérifiées et validées auprès du service technique de StudiUM. Sur cette base, l'article 9.8 du règlement des études du 1er cycle pourrait s'appliquer. Nous communiquerons avec vous, dans les plus brefs délais.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

L'utilisation de tout moyen de communication ou d'outil pédagogique est strictement réservée à des fins pédagogiques.

Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : clavardage.ti.umontreal.ca.

Pour du soutien informatique, consultez la page [Soutien à distance 24/7](https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html) : <https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html>

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlements des études

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Politique d'intégration : soutien aux étudiants en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH). Vous devez tout d'abord vous inscrire au service de [Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#). Un conseiller évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d'informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d'accommodement émise par le SESH.

Pour demander des mesures d'accommodement aux examens, vous devez remplir le formulaire en ligne sous l'onglet de la Faculté de l'éducation permanente sur le site suivant : <http://www.bsesh.umontreal.ca/acommodement/>.

Attention, pour être mis en place, un accommodement doit être demandé avant la date limite :

- **21 jours** avant la date de l'examen lors des trimestres d'automne et d'hiver.
- **14 jours** avant la date de l'examen lors du trimestre d'été.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

Lors des examens : utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité et règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude : <https://integrite.umontreal.ca/>.